

# **PERFIKAN 134 mg/1200 mg SOLUTION POUR SPOT-ON POUR CHIENS MOYENS**

## **Identification**

### **Dénomination du médicament vétérinaire**

PERFIKAN 134 mg/1200 mg SOLUTION POUR SPOT-ON POUR CHIENS MOYENS

### **Forme pharmaceutique**

Solution pour spot-on

## **Composition**

### **Principes actifs**

- Fipronil
- Perméthrine
- Butylhydroxyanisole (E320)
- Butylhydroxytoluène (E321)

### **Excipients**

### **Informations supplémentaires**

Solution pour spot-on.

Solution jaunâtre.

## **Usage clinique**

### **Indications d'utilisation par espèce**

Espèce(s)	Utilisation
• Chien	<p>Chez les chiens :</p> <p>- utilisation lors d'infestations par les puces et/ou les tiques, lorsqu'une activité répulsive (anti-gorgement) contre les phlébotomes et/ou les moustiques est également nécessaire.</p> <p><u>Puces :</u></p> <p>Traitements et prévention des infestations par les puces (<i>Ctenocephalides felis</i>). Les puces sur le chien sont tuées dans les 24 heures qui suivent le traitement. Un seul traitement a une efficacité persistante contre de nouvelles infestations par des puces adultes pendant quatre semaines. Le produit peut être intégré à une stratégie de traitement de la Dermatite par Allergie aux Piqûres de Puces (DAPP) lorsque cette affection a préalablement fait l'objet d'un diagnostic par un vétérinaire.</p> <p><u>Tiques :</u></p>

Espèce(s)	Utilisation
	<p>Traitement des infestations par les tiques <i>Ixodes ricinus</i>.</p> <p>Une seule application procure 4 semaines d'efficacité acaricide persistante contre les infestations par les tiques (<i>Ixodes ricinus</i>, <i>Dermacentor reticulatus</i> et <i>Rhipicephalus sanguineus</i>).</p> <p>Si des tiques des espèces <i>Dermacentor reticulatus</i> ou <i>Rhipicephalus sanguineus</i> sont présentes au moment de l'application, elles peuvent ne pas être toutes tuées dans les 48 heures.</p> <p><u>Phlébotomes et moustiques :</u></p> <p>Un seul traitement assure une activité répulsive (anti-gorgement) contre les phlébotomes (<i>Phlebotomus perniciosus</i>) et contre les moustiques (<i>Culex pipiens</i>, <i>Aedes aegypti</i>) pendant quatre semaines.</p>

## Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux substances actives ou à l'un des excipients.  
 Ne pas utiliser chez les lapins ou les chats car des effets indésirables parfois létaux peuvent se produire (voir aussi la rubrique « Précautions particulières d'emploi chez les animaux »).  
 Ne pas utiliser chez les animaux malades (maladies systémiques, fièvre) ou convalescents.

## Précautions et mises en garde

### Mise en garde particulière à chaque espèce cible

Le produit reste actif après exposition de l'animal au soleil ou si le pelage est mouillé par la pluie.  
 Eviter des baignades ou des shampooings fréquents des chiens traités car cela peut affecter la durée d'efficacité du produit.

Un chien infesté par des puces peut présenter une réaction allergique à la salive de puces, appelée Dermatite par Allergie aux Piqûres de Puces (DAPP). Si le chien a la peau irritée, se gratte et se mord de manière excessive, apparaît agité et incommodé, il faut consulter un vétérinaire pour savoir s'il souffre de DAPP.

Pour réduire les réinfestations liées à l'émergence de nouvelles puces, il est recommandé de traiter tous les chiens du foyer. Les autres animaux du foyer doivent aussi être traités avec un produit adapté. Les puces des animaux de compagnie infestent souvent le panier de l'animal, ses zones de couchage ou de repos (tapis, canapés). En cas d'infestation massive et dès le début des mesures de contrôle antiparasitaire, ces zones doivent être traitées avec un insecticide approprié et passées régulièrement à l'aspirateur.

La fixation d'une tique isolée ou la piqûre occasionnelle d'un moustique ou d'un phlébotome reste possible. C'est pourquoi la transmission de maladies infectieuses par ces parasites ne peut être complètement exclue si les conditions sont défavorables.

Des études ont démontré un effet anti-gorgement persistant pendant quatre semaines pour les

phlébotomes et les moustiques. De ce fait, en vue d'un court séjour (moins de 4 semaines) en région endémique, il est recommandé d'appliquer le traitement immédiatement avant l'exposition. Pour une exposition de plus longue durée (par exemple dans le cas d'animaux vivant dans une région endémique ou y séjournant plus de 4 semaines), le calendrier de traitement devra se baser sur la situation épidémiologique locale.

## **Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles**

Les animaux doivent être pesés avec précision avant le traitement.

L'innocuité de ce produit n'a pas été établie chez les chiens de moins de 12 semaines ou pesant moins de 1,5 kg.

Eviter tout contact du contenu de la pipette avec les yeux ou la bouche des chiens traités. Veiller en particulier à éviter toute ingestion du produit par léchage du site d'application par les animaux traités ou par tout autre animal en contact avec eux.

Ce produit est extrêmement toxique pour les chats et peut être létal, du fait de la physiologie particulière des chats qui les rend incapables de métaboliser certaines substances telles que la perméthrine. En cas d'exposition cutanée accidentelle, laver le chat avec du shampooing ou du savon et demander rapidement conseil à un vétérinaire. Pour éviter toute exposition accidentelle des chats au produit, séparer les chiens traités des chats jusqu'à ce que le site d'application soit sec. Veiller à ce que les chats ne lèchent pas le site d'application du produit sur un chien qui a été récemment traité. Si ce type d'exposition a lieu, contacter immédiatement un vétérinaire.

Ne pas utiliser chez les lapins et les chats.



## **Précaution particulière à prendre par la personne qui administre le médicament**

Le produit peut causer une neurotoxicité. Il peut être toxique s'il est avalé. Eviter d'ingérer le produit ou de porter la main à la bouche après utilisation. En cas d'ingestion accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Ce produit peut causer une irritation des muqueuses et des yeux. C'est pourquoi il faut éviter tout contact du produit avec la bouche et les yeux, y compris de porter la main à la bouche et de se frotter les yeux après utilisation. En cas de contact accidentel du produit avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau. Si l'irritation oculaire persiste, demandez conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Eviter tout contact avec la peau. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement la zone touchée à l'eau et au savon.

Se laver les mains soigneusement après utilisation.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'application du produit.

Les personnes présentant une hypersensibilité (allergie) connue au fipronil, à la perméthrine ou à tout autre ingrédient doivent éviter tout contact avec le produit, qui, dans de très rares cas, peut occasionner une irritation respiratoire et des réactions cutanées chez certains individus.

En cas d'apparition de tels symptômes, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Eviter de toucher ou de jouer avec les animaux traités tant que le site d'application n'est pas sec et pendant environ 12 heures après le traitement. Il est donc recommandé de traiter les animaux en début de soirée ou en fin d'après-midi pour réduire au maximum les contacts avec

l'animal traité. Le jour du traitement, les animaux traités ne doivent pas être autorisés à dormir avec leurs maîtres, en particulier les enfants.

Conserver les pipettes dans leur emballage d'origine. Pour éviter que les enfants aient accès aux pipettes déjà utilisées, les éliminer immédiatement de façon appropriée.

### **Précautions particulières concernant la protection de l'environnement**

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Ne pas contaminer les étangs, les voies d'eau ou les fossés avec le produit ou les conteneurs vides car cela peut être dangereux pour les poissons et autres organismes aquatiques.

### **Autres précautions**

Le fipronil et la perméthrine peuvent avoir des effets indésirables sur les organismes aquatiques. Ne pas laisser les chiens se baigner dans les cours d'eau pendant les 2 jours qui suivent l'application du produit.

Le produit peut avoir des effets indésirables sur les surfaces, matériaux et meubles de la maison. Laisser sécher le site d'application avant de permettre le contact avec ces matériaux.

## **Interactions et cas particuliers**

### **Utilisation en cas de gravidité, de lactation ou de ponte**

Les études de laboratoire réalisées chez le chien avec du fipronil et de la perméthrine n'ont mis en évidence aucun effet tératogène ou embryotoxique. L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gestation et de lactation. L'utilisation du produit en cas de gestation ou de lactation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

### **Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions**

Aucune connue.

## **Effets indésirables et surdosage**

### **Incompatibilité majeure**

Sans objet.

### **Effets indésirables**

Des réactions cutanées transitoires au site d'application (prurit, érythème, alopecie) et un prurit généralisé ont été très rarement rapportés. Des changements de comportement (hyperactivité/agitation), des troubles neurologiques (léthargie, tremblements musculaires, convulsions, ataxie) ainsi que des vomissements ont été très rarement observés.

En cas de léchage, une hypersalivation transitoire peut être observée.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- Très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)

- Fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
  - Peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités)
  - Rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
  - Très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés).

# **Posologie**

Espèce(s)	Posologie																		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chien</li> </ul>	<p>Pour usage externe uniquement.</p> <p>Spot-on.</p> <p><u>Posologie</u> :</p> <p>La dose minimale recommandée est de 6,7 mg de fipronil par kg de poids corporel et de 60 mg de perméthrine par kg de poids corporel.</p> <table border="1" data-bbox="321 831 1046 1098"> <thead> <tr> <th data-bbox="321 831 564 882">Poids du chien</th><th data-bbox="564 831 756 882">Fipronil (mg)</th><th data-bbox="756 831 1046 882">Perméthrine (mg)</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="321 882 564 932">1,5 - 4 kg</td><td data-bbox="564 882 756 932">26,8</td><td data-bbox="756 882 1046 932">240</td></tr> <tr> <td data-bbox="321 932 564 983">4 - 10 kg</td><td data-bbox="564 932 756 983">67</td><td data-bbox="756 932 1046 983">600</td></tr> <tr> <td data-bbox="321 983 564 1033">10 - 20 kg</td><td data-bbox="564 983 756 1033">134</td><td data-bbox="756 983 1046 1033">1200</td></tr> <tr> <td data-bbox="321 1033 564 1082">20 - 40 kg</td><td data-bbox="564 1033 756 1082">268</td><td data-bbox="756 1033 1046 1082">2400</td></tr> <tr> <td data-bbox="321 1082 564 1098">40 - 60 kg</td><td data-bbox="564 1082 756 1098">402</td><td data-bbox="756 1082 1046 1098">3600</td></tr> </tbody> </table>	Poids du chien	Fipronil (mg)	Perméthrine (mg)	1,5 - 4 kg	26,8	240	4 - 10 kg	67	600	10 - 20 kg	134	1200	20 - 40 kg	268	2400	40 - 60 kg	402	3600
Poids du chien	Fipronil (mg)	Perméthrine (mg)																	
1,5 - 4 kg	26,8	240																	
4 - 10 kg	67	600																	
10 - 20 kg	134	1200																	
20 - 40 kg	268	2400																	
40 - 60 kg	402	3600																	

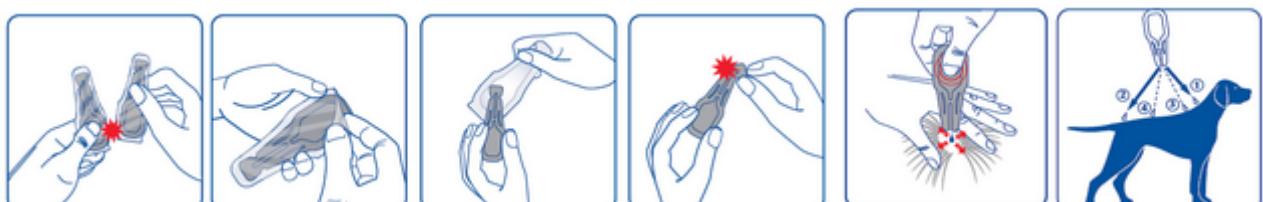
Pour les chiens de plus de 60 kg, utiliser la combinaison de pipettes appropriée.

## Mode d'administration :

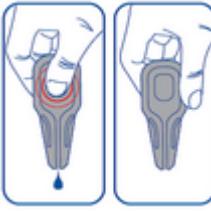
Extraire la pipette du surblister. La tenir en position verticale. Tapoter la partie étroite de la pipette pour s'assurer que le contenu est bien descendu dans la partie centrale de la pipette. Rompre l'extrémité autocassable de la pipette pour spot-on en suivant la ligne gravée.

Ecarter les poils de l'animal jusqu'à ce que la peau soit visible. Placer l'embout de la pipette directement sur la peau ainsi exposée. Presser doucement plusieurs fois pour vider entièrement le contenu de la pipette en deux à quatre points en fonction du poids du chien, le long du dos entre les épaules et la base de la queue.

Pour les chiens d'un poids inférieur à 20 kg, appliquer le produit en deux points. Pour les chiens de plus de 20 kg, appliquer le produit en 2 à 4 points.



## Système anti-goutte

Espèce(s)	Posologie
	 <p><u>Schéma thérapeutique :</u></p> <p>Le produit doit être utilisé lorsqu'une infestation est confirmée ou qu'il existe un risque d'infestation par les puces et/ou les tiques, et qu'une activité répulsive (anti-gorgement) contre les phlébotomes et/ou les moustiques est également nécessaire.</p> <p>En fonction de la pression parasitaire, le vétérinaire peut recommander de répéter le traitement. L'intervalle entre deux traitements doit être au moins de 4 semaines.</p>

## Temps d'attente

### Voie d'administration

- Spot-on

## Conservation et stockage

### Température de conservation

Non renseigné

### Précautions particulières de conservation selon pertinence

A conserver en dessous de 30°C.

Conserver le conditionnement primaire dans l'emballage extérieur de façon à protéger de la lumière.

### Précaution particulière à prendre lors de l'élimination

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Ne pas contaminer les étangs, les voies d'eau ou les fossés avec le produit ou les conteneurs vides car cela peut être dangereux pour les poissons et autres organismes aquatiques.

## Informations commerciales

Présentation	Accessible au groupement	Classement du médicament en matière de délivrance	Numéro d'autorisation de mise sur le marché
PERFIKAN 134 mg/1200 mg Boîte de 2 plaquettes de 2 pipettes de 2,2 mL	Oui	Non soumis à prescription	FR/V/7389398 1/2014

## Informations de révision

## Responsabilités

### Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

**ALFAMED**

*13EME RUE LID*

*06517*

*CARROS CEDEX FRANCE*

### Responsable de la mise sur le marché

**LABORATOIRE PERRIGO FRANCE**

*(Gamme Clément -Thékan)*

*20, rue André Gide*

*B.P. 80*

*92321 CHATILLON CEDEX*

<https://www.clement-thekan.fr/>

### Responsable de la pharmacovigilance

**LABORATOIRE PERRIGO FRANCE**

*(Gamme Clément -Thékan)*

*20, rue André Gide*

*B.P. 80*

*92321 CHATILLON CEDEX*

<https://www.clement-thekan.fr/>